



# Politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents de Pohénégamook

---

Adoptée le : 4<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2021

Résolution 2021.10.182

---

Simon Grenier, directeur général

Marilyn Labrecque, agente de  
développement et communications



## MOT DE LA MAIRESSE



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Comme vous le savez tous, Pohénégamook a toujours été une terre d'accueil et de rencontres. Bien avant d'être la ville que l'on connaît aujourd'hui, le territoire était déjà fréquenté par les Premières Nations malécite et abénaquise qui y pratiquaient la chasse et s'y arrêtaient pour se reposer au cours de leurs déplacements saisonniers. Au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, nos ancêtres sont venus défricher les terres dans l'espoir de bâtir un avenir meilleur pour leurs familles. Chaque génération a dû travailler et s'adapter afin d'assurer un mode de vie qui réponde à ses besoins. La nôtre n'en fait pas exception.

À notre époque, où la jeunesse est de plus en plus instruite et où les grands centres offrent une multitude de possibilités, tant sur le plan du perfectionnement scolaire qu'au niveau professionnel, notre région connaît un exode sans précédent des jeunes. D'autre part, la courbe démographique démontre l'inévitable vieillissement de notre population. Ces conditions, combinées à la conjoncture d'événements tels que la pandémie de COVID-19, placent notre communauté face à des défis de recrutement de main-d'œuvre et d'adaptation de nos services.

C'est donc avec beaucoup d'espoir que le conseil municipal et moi-même accueillons la présente Politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents de Pohénégamook. Sa mise en œuvre, au cours des prochains mois et années, permettra d'apporter des solutions concrètes aux enjeux que nous vivons et renforcera notre communauté. Elle contribuera notamment à inciter davantage de familles à s'établir chez nous, à attirer de la main-d'œuvre et à faire en sorte que l'expérience soit enrichissante pour tous.

Citoyens, organismes, gens d'affaires, institutions et partenaires du développement régional, vous avez tous un rôle à jouer dans cette grande aventure, et c'est avec un sentiment de bienveillance que je vous invite à contribuer à faire de Pohénégamook un lieu inclusif où, comme cela a toujours été le cas, il fait bon partager ses histoires, ses légendes et ses richesses.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Louise Labonté". The signature is fluid and cursive, written over a horizontal line.

Louise Labonté  
Mairesse

## Table des matières

MOT DE LA MAIRESSE .....	III
MISE EN CONTEXTE .....	5
OBJECTIFS GÉNÉRAUX .....	5
PORTRAIT DE POHÉNÉGAMOOK .....	6
DÉMOGRAPHIE .....	6
HABITATION.....	9
DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE.....	9
SITUATION ÉCONOMIQUE.....	9
PRINCIPES DIRECTEURS .....	10
ORIENTATIONS ET OBJECTIFS .....	11
RESSOURCES.....	12
RÔLES ET RESPONSABILITÉS .....	13
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI.....	14
CONCLUSION .....	14
ANNEXE 1   GLOSSAIRE .....	15
ANNEXE 2   MOYENS ET ACTIONS VISANT L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE .....	17
ANNEXE 3   PROTOCOLE D'ACCUEIL .....	21
CONTENU DE LA TROUSSE D'ACCUEIL (NON EXHAUSTIF) .....	21

## MISE EN CONTEXTE

La Ville de Pohénégamook est déterminée à offrir à ses citoyens un environnement optimal où la croissance économique et l'accès à des services ainsi qu'à des infrastructures de qualité en font un milieu de vie riche et rempli de possibilités. Pour y parvenir, elle doit trouver les moyens de surmonter les défis que représentent le déclin démographique et le vieillissement de la population.

Ces enjeux ne sont pas nouveaux. Déjà en 2018 et 2019, les consultations publiques pour la Politique famille-aînés identifiaient l'attraction de nouveaux résidents et leur rétention comme des pistes de solution pour rehausser la vitalité du milieu.

La présente politique vise donc à définir les objectifs et les moyens qui permettront d'attirer, d'accueillir et de favoriser la rétention de nouveaux résidents. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de faire de Pohénégamook une ville dynamique où il fait bon vivre, étudier, travailler et se côtoyer.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Par la mise en œuvre de la Politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents, la Ville de Pohénégamook vise les objectifs généraux suivants :

- Positionner Pohénégamook comme ville attrayante, conviviale et ouverte pour les personnes souhaitant s'établir au Témiscouata ;
- Fournir à l'équipe municipale les lignes directrices visant à faciliter la coordination d'actions intégrées en matière d'accueil, d'inclusion et de rétention des nouveaux résidents dans le cadre de l'exercice de ses fonctions ;
- Agir de façon concertée avec la MRC, les municipalités et les différents partenaires sur le territoire afin d'offrir un accompagnement et des services adaptés aux besoins des nouveaux résidents ;
- Mobiliser la communauté dans les démarches d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents afin de faciliter la création de liens, encourager l'ouverture à la diversité et favoriser l'interculturalisme.

NOTE : Dans le but d'assurer d'une bonne compréhension des termes utilisés dans cette politique, les lecteurs peuvent se référer à l'[ANNEXE 1 | GLOSSAIRE](#)

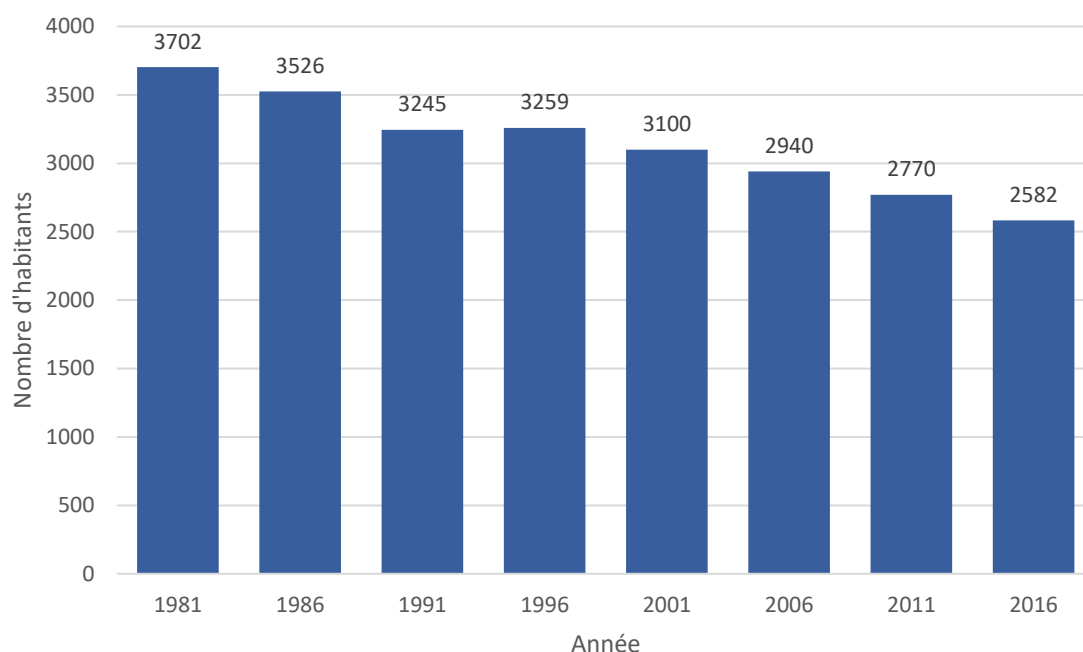
## PORTRAIT DE POHÉNÉGAMOOK

Pohénégamook est l'une des trois villes de la MRC de Témiscouata et constitue le pôle urbain du Transcontinental, donnant ainsi accès aux services essentiels à une population élargie. Issue de la fusion des municipalités de St-Éleuthère, d'Estcourt et de Sully en 1973, la ville présente la particularité d'occuper un vaste territoire de 351,22 kilomètres carrés<sup>1</sup> où la population se concentre autour de trois cœurs villageois.

## DÉMOGRAPHIE

Selon les plus récentes données de l'Institut de la statistique du Québec, Pohénégamook compte une population de 2 469 habitants<sup>2</sup>. À l'instar de l'ensemble de l'Est-du-Québec, la tendance démographique y est en décroissance depuis les années 1980, passant de 3 702 habitants au recensement 1981 à 2 582 habitants à celui de 2016 (Figure 1). Les projections de l'Institut de la statistique du Québec suggèrent un ralentissement du phénomène au cours des prochaines décennies, mais pas de façon suffisante pour renverser la situation. D'après cette modélisation, la population de Pohénégamook pourrait se chiffrer à 2 148 habitants en 2040 (Figure 2).

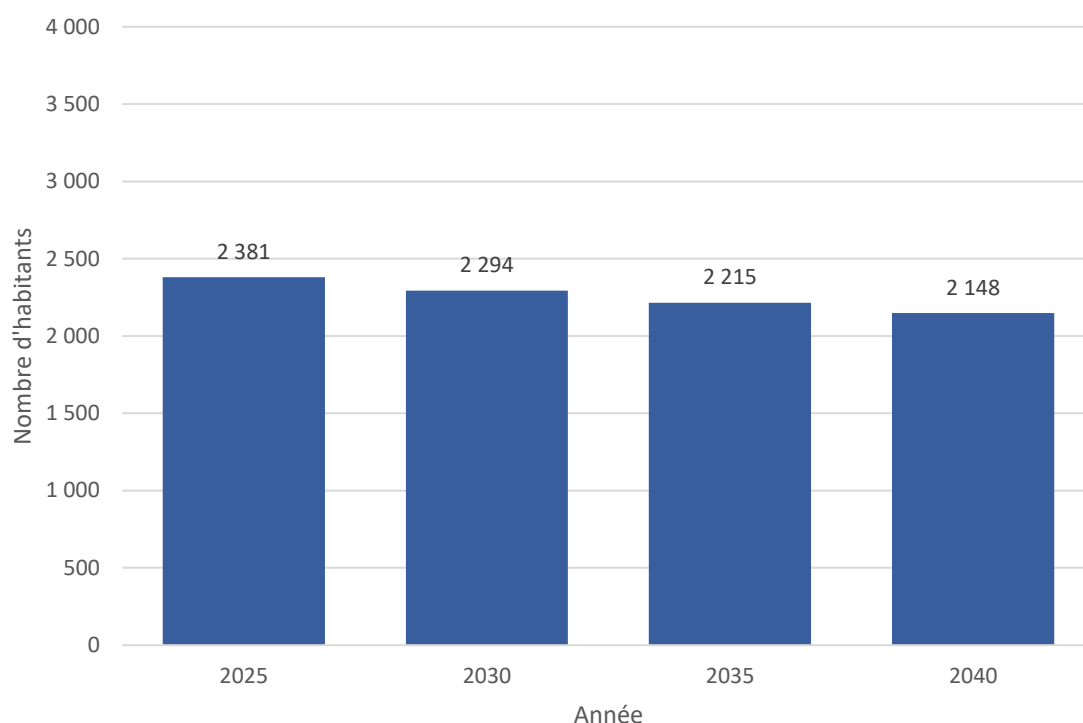
Figure 1 | Population de Pohénégamook (1981-2016)<sup>3</sup>



<sup>1</sup> [Répertoire des municipalités du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation \(MAMH\)](#)

<sup>2</sup> [Institut de la statistique du Québec \(décret de la population 2021\)](#)

<sup>3</sup> [Statistique Canada, Recensement de la population \(1981\), \(1986\), \(1991\), \(1996\), \(2001\), \(2006\), \(2011\) et \(2016\)](#)

Figure 2 | Projection de la population de Pohénégamook (2025-2040)<sup>4</sup>

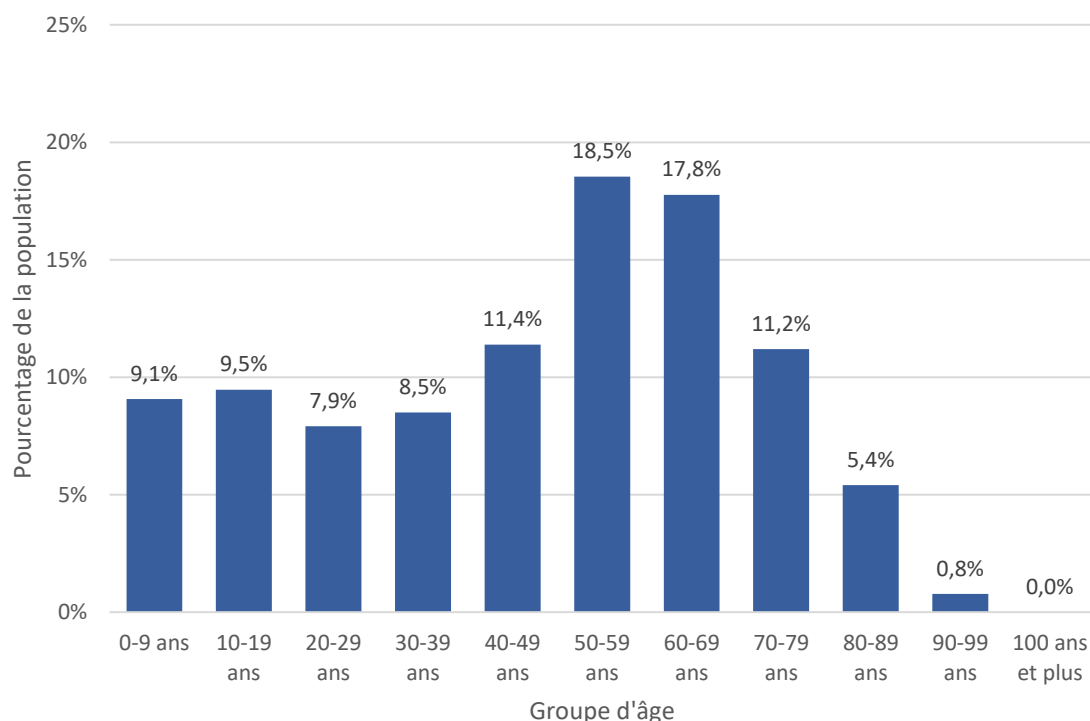
Outre le déclin démographique, un autre facteur est susceptible de changer la dynamique socioéconomique sur le territoire : le vieillissement de la population. Le dernier recensement de la population (2016) indiquait un âge médian de 52,0 ans pour les Pohénégamookois(es), soit dix ans de plus que celle du Québec<sup>5</sup>. Les groupes d'âge les plus représentés dans la communauté étaient ceux de 50-59 ans et de 60-69 ans. Ensemble, ils formaient plus du tiers (36,3 %) de la population, comparativement aux 20-29 ans et 30-39 ans qui ne compte que pour 16,4 % de la population (Figure 3). Ces données sous-entendent que dans un horizon de 5 ans (2026), une part importante de la communauté sera inactive<sup>6</sup> et que les besoins en services de santé seront plus élevés.

<sup>4</sup> [Institut de la statistique du Québec. Projection de la population – Municipalités \(500 habitants et plus\)](#)

<sup>5</sup> [Statistique Canada. Recensement de la population \(2016\)](#)

<sup>6</sup> Personnes qui ne seront plus sur le marché de l'emploi

Figure 3 | Répartition de la population de Pohénégamook en fonction du groupe d'âge<sup>7</sup>



Il est à noter que la pandémie de COVID-19 pourrait changer le portrait démographique de Pohénégamook puisqu'elle a engendré un effet migratoire des villes vers les régions. Pour le moment, il est difficile d'en mesurer l'impact sur la structure de la communauté, mais l'augmentation du nombre de transactions immobilières et de constructions de nouveaux bâtiments résidentiels en 2020 et 2021 suggèrent l'arrivée de plusieurs nouveaux résidents sur le territoire (Tableau 1).

Tableau 1 | Construction de bâtiments résidentiels à Pohénégamook (2017-2021)<sup>8</sup>

Type de permis	2017	2018	2019	2020	2021	Total 5 ans
<b>Construction bâtiment principal - Résidentiel</b>						
Nombre émis	5	6	6	8	10	35
Coût permis	150.00	575.00	750.00	675.00	1 125.00	3 275.00
Valeur travaux	896 000.00	807 000.00	1 120 902.00	5 110 382.00	1 823 166.00	9 757 450.00
Nb. logements créés	5	3	6	26	10	50

<sup>7</sup> [Statistique Canada. Recensement de la population \(2016\)](#)

<sup>8</sup> Source : PG Solutions, Accès Cité Territoire (données internes)



## HABITATION

À Pohénégamook, la majorité des citoyens demeurent dans une résidence privée (75,4 % des ménages). Selon les observations sur le terrain et les commentaires qui circulent dans la communauté, on trouve peu de logements disponibles à Pohénégamook. Ceci pourrait expliquer pourquoi les nouveaux résidents peinent à trouver un endroit où s'installer et pourquoi l'outil numérique « J'habite au Témiscouata », conçu par la MRC de Témiscouata en collaboration avec Espace Campus et le Carrefour jeunesse emploi du Témiscouata, n'a pas connu le succès escompté.

## DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

La communauté de Pohénégamook est plutôt homogène en termes d'origine ethnique et culturelle. Seulement 1,6 % de la population est issue de l'immigration. Ces personnes viennent des États-Unis, de la France ou de la Chine. La majorité (57,1 %) d'entre elle est arrivée au Canada avant l'âge de 5 ans.<sup>9</sup> Un maigre 0,4 % de la population appartient à une minorité visible.

D'un point de vue linguistique, le français est la langue parlée prédominante dans la communauté. Seulement 0,2 % a une langue maternelle autre que le français et la totalité de ces personnes maîtrisent cette dernière.

Il va sans dire que la connaissance du français est un atout indéniable pour tout nouveau résident qui s'installe à Pohénégamook. Pour les autres, la francisation sera une étape importante dans leur cheminement d'intégration tant au niveau professionnel que social.

## SITUATION ÉCONOMIQUE

La vitalité économique de Pohénégamook est basse : la ville se situe au 4<sup>e</sup> quintile (-4,569 5) selon l'indice québécois<sup>10</sup>. En 2015, le revenu médian de la population était de 29 525 \$ par personne, soit 3 450 \$ inférieur à la médiane du Québec<sup>11</sup>. Ces données démontrent l'importance de déployer des efforts dans le renforcement et la croissance des entreprises, notamment en explorant des modèles économiques émergents tels que l'entrepreneuriat collectif et l'économie circulaire.

Les secteurs d'activités les plus prometteurs pour le développement économique de Pohénégamook sont l'acériculture, l'agroalimentaire, la foresterie et le tourisme. Ces secteurs sont étroitement liés aux ressources et opportunités qu'offre le territoire. À ces secteurs d'activités se greffe un éventail de services de proximité qui contribuent grandement à la qualité de vie des citoyens.

Actuellement, le principal frein au développement économique est la pénurie de main-d'œuvre qui touche l'ensemble du Québec.

---

<sup>9</sup> [Statistique Canada. Recensement de la population \(2016\)](#)

<sup>10</sup> [Institut de la statistique du Québec - données sur l'indice de vitalité économique \(2018\)](#)

<sup>11</sup> [Statistique Canada. Recensement de la population \(2016\)](#)

## PRINCIPES DIRECTEURS

Dans un esprit de collaboration avec les autres partenaires et municipalités du territoire, la Ville de Pohénégamook se rallie aux cinq principes directeurs de la *Politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents de la MRC de Témiscouata*, adoptée par le conseil des maires en juin 2021.

### ÉGALITÉ ENTRE LES PERSONNES

La Ville prône les valeurs d'égalité entre les personnes, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression du genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

### RECONNAISSANCE ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ

La Ville souscrit aux principes d'ouverture à l'autre, de tolérance envers la différence, d'acceptation de la diversité sous toutes ses formes, qu'elles soient culturelles, ethniques, sexuelles ou de genre, et en fait la promotion auprès de sa communauté afin que ces valeurs soient reconnues par l'ensemble de la population.

### OUVERTURE ET INCLUSION

La Ville s'évertue à offrir à toute personne habitant sur son territoire ou étant de passage, un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant, permettant à chacun d'y être bien et de s'y épanouir. Par ailleurs, elle reconnaît que l'arrivée de nouveaux résidents sur le territoire constitue un important levier de développement social, économique et culturel et que la qualité de l'accueil et de l'inclusion joue un rôle important dans leur désir d'y demeurer de manière permanente.

### SERVICES DE PROXIMITÉ

La Ville est consciente que les services offerts à l'échelle locale, comme l'accès aux arts, à la culture, aux loisirs et aux sports, à l'emploi et à la propriété, jouent un rôle majeur dans le processus d'établissement des nouveaux résidents. Les services de proximité, tels que les dépanneurs, les stations-service, les pharmacies, les écoles, les différents organismes communautaires, etc. sont également des éléments très importants qui influencent le choix d'emménager et de s'établir dans un endroit ou dans un autre. De ce fait, la Ville collabore avec les acteurs du développement économique sur le territoire afin de favoriser le maintien et le développement de ces services. Elle veille également à ce que les nouveaux résidents soient informés de l'existence de ces services dès leur arrivée ou du moins, le plus rapidement possible, afin d'avoir l'opportunité d'influencer leur décision.

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

Signataire de la Déclaration d'urgence climatique en 2019, la Ville s'engage à mettre en œuvre des actions en vertu d'un principe de développement durable afin de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Elle démontre ainsi sa volonté de s'appuyer sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités associées à son développement. Elle aspire à maintenir un milieu de vie stimulant, accueillant et favorable à l'épanouissement de tous.

### CONCERTATION

La Ville reconnaît l'importance de la concertation, de la collaboration et de la communication au sein des différentes municipalités et organisations du territoire en matière d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents.

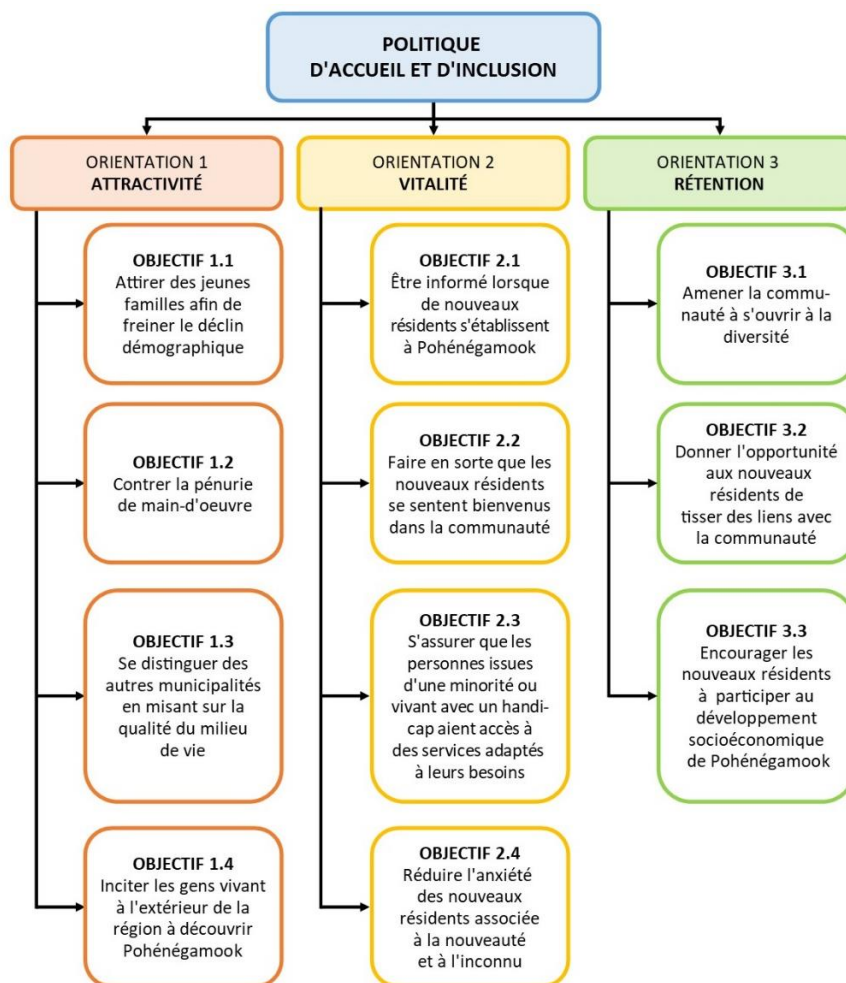
## ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

La présente politique est basée sur les trois grandes orientations identifiées par le conseil municipal dans le cadre de son exercice de planification stratégique pour la période 2020-2023.

1. Développer l'**ATTRACTIVITÉ** de Pohénégamook afin de contrer le déclin démographique et la rareté de main-d'œuvre
2. Accroître la **VITALITÉ** sur notre territoire en misant sur le potentiel du milieu ainsi que sur l'engagement des citoyens, des élus et des acteurs socioéconomiques.
3. Mettre en œuvre des stratégies de **RÉTENTION** adaptées aux besoins et intérêts des différents groupes composant la communauté.

Pour chacune des orientations, des objectifs ont été identifiés (Figure 4). Un plan d'action plus détaillé ciblant des moyens et des actions pour atteindre ces objectifs se trouve à l'[ANNEXE 2 | MOYENS ET ACTIONS VISANT L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE](#).

Figure 4 | Vue d'ensemble des orientations et des objectifs de la politique



## RESSOURCES

Plusieurs ressources sont disponibles sur le territoire afin d'encourager la venue de nouveaux résidents et d'accompagner les personnes immigrantes dans leur processus d'intégration. Les principales organisations vers lesquelles la Ville peut se tourner pour l'appuyer dans ses démarches sont les suivantes.

<p><b>Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration</b> Bureau régional de Services Québec 385A, rue Lafontaine Rivière-du-Loup, (Québec) G5R 3B5 Tél. : 418 862-7236</p>	<p>Le MIFI a pour mission de sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration, et ainsi, leur contribution à la prospérité du Québec. Il pilote différents programmes visant à soutenir les personnes immigrantes, les organismes qui offrent des services à ces personnes, les entreprises qui emploient une main-d'œuvre issue de l'immigration ainsi que les collectivités.</p>
<p><b>MRC de Témiscouata</b> 5 rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 101 Témiscouata-sur-le-Lac, (Québec) GOL 1X0 Tél. : 418 899-6725</p>	<p>La MRC de Témiscouata, par son agente de développement en attractivité, accompagne les municipalités dans la création d'un comité d'accueil et d'inclusion aux couleurs de ces dernières. Aussi, l'agente de développement en immigration, met en place différentes stratégies afin de favoriser l'ouverture à l'immigration dans la communauté et dans les entreprises par des activités de sensibilisation, de réseautage, d'accompagnement et de référencement.</p>
<p><b>Carrefour jeunesse emploi</b> 800-A, rue Commerciale Nord Témiscouata-sur-le-Lac, (Québec) GOL 1E0 Tél. : 418 854-5530</p>	<p>Le Carrefour jeunesse emploi accompagne et guide les jeunes adultes de <u>16 à 35 ans</u> dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelles. Il est le coordonnateur régional du mouvement « Place aux jeunes en région » qui favorise la migration, l'établissement et le maintien des jeunes diplômés et futurs diplômés en région. Il offre également des services d'accueil pour les personnes immigrantes.</p>
<p><b>Service Accès-Emploi</b> 474, rue des Étudiants Pohénégamook, (Québec) GOL 1J0 Tél. : 418 893-5837</p>	<p>Service Accès-Emploi offre des services aux chercheurs d'emploi et aux entreprises du Témiscouata et des Basques. Il coordonne notamment le <i>Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration</i> destiné à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.</p>
<p><b>Centre local d'emploi</b> 4, rue de la Gare Témiscouata-sur-le-Lac, (Québec) GOL 1E0 Tél. : 418 854-2544</p>	<p>Le Centre local d'emploi (CLE) est une entité gouvernementale qui offre divers services et programmes aux chercheurs d'emploi et aux entreprises.</p>

Il est à noter que les établissements d'enseignement et de la santé sont à la fois des facteurs d'attractivité et des ressources importantes pour les nouveaux résidents. Enfin, plusieurs organismes communautaires, tels qu'Acti-Familles, la Petite bouffe des frontières, l'Office d'habitation du Témiscouata et le Centre des femmes du Témiscouata seront appelés à participer à différentes actions de la politique.

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS

INTERVENANT	RÔLES ET RESPONSABILITÉS
<b>Ville de Pohénégamook — Conseil municipal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter la politique ;</li> <li>• Participer à son déploiement et à sa mise à jour ;</li> <li>• Demeurer à l'affût des besoins des nouveaux résidents et transmettre des informations à l'équipe municipale.</li> </ul>
<b>Ville de Pohénégamook — Service à la collectivité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner la mise en œuvre de la politique ;</li> <li>• Accompagner le comité d'accueil ;</li> <li>• Mobiliser les partenaires autour d'actions ou d'enjeux communs en lien avec la migration ou l'immigration ;</li> <li>• Effectuer le suivi de la réalisation des actions et voir à la mise à jour de la politique.</li> </ul>
<b>Comité d'accueil et d'inclusion de Pohénégamook</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'organisation d'activités d'accueil et d'inclusion avec la Ville et ses partenaires ;</li> <li>• Assurer un lien avec les nouveaux résidents et les diriger vers les services requis ;</li> <li>• Recruter des citoyens intéressés à parrainer un nouveau résident ;</li> <li>• Sensibiliser la population aux concepts d'accueil, d'inclusion et d'ouverture à la diversité ;</li> <li>• Agir en tant que sentinelle auprès des nouveaux résidents et informer la Ville des besoins ou des enjeux vécus par ceux-ci.</li> </ul>
<b>MRC de Témiscouata</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir la mise en œuvre de la <i>Politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents de la MRC de Témiscouata</i> ;</li> <li>• Accompagner, par le biais de ses agents de développement en attractivité et en immigration, les municipalités dans leurs démarches d'attractivité, d'accueil, d'inclusion et d'immigration ;</li> <li>• Offrir l'accompagnement nécessaire à une compréhension commune de la démarche d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents, dans l'optique de développement de compétences en matière d'attractivité, d'accueil et d'inclusion ;</li> <li>• Coordonner la concertation sur le territoire et être responsable de la promotion à l'échelle de la MRC.</li> </ul>

## MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Sous la supervision de la direction générale, l'agent(e) de développement et de communication sera responsable de la mise en œuvre de la Politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents de Pohénégamook. Il(elle) assurera également les suivis avec le comité d'accueil.

Un élu sera nommé par résolution afin d'accompagner l'équipe municipale et le comité d'accueil dans le déploiement de la politique ainsi que sa mise à jour.

Le bilan des actions réalisées sera présenté au conseil municipal par l'entremise du rapport de fin d'année du Service à la collectivité.

## CONCLUSION

Par l'adoption de cette politique, la Ville de Pohénégamook s'engage dans la réalisation d'actions concrètes qui contribueront à bâtir un avenir prospère pour tous. Outre les bénéfices pour la vitalité du milieu et l'économie locale, la communauté s'en trouvera indubitablement enrichie par les nouveaux horizons qui se dessineront avec l'ouverture à la diversité. C'est donc avec un regard optimiste que la Ville regarde vers l'avenir. Elle invite l'ensemble des forces vives du milieu et ses citoyens à collaborer à la mise en œuvre de la Politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents de Pohénégamook.

**Politique adoptée le : 4 octobre 2021**

**Résolution numéro : 2021.10.182**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Louise Labonté', written over a horizontal line.

Louise Labonté, mairesse

## ANNEXE 1 | GLOSSAIRE

Ce glossaire décrit certains termes employés dans cette politique afin de s'assurer d'une compréhension commune de leur signification. Les définitions sont tirées du glossaire de la *Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion*<sup>12</sup>, de la fiche « Vocabulaire de l'immigration » de l'Office québécois de la langue française<sup>13</sup> et de la *Politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents de la MRC de Témiscouata*.

**DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE** : Diversité de groupes linguistiques, culturels, racisés, ethniques ou religieux.

**IMMIGRATION** : Désigne le mouvement de personnes d'un pays vers un autre dans le but de s'y établir.

**INCLUSION** : Ouverture à la participation de personnes de toutes origines à la vie collective de la société, dans l'acceptation de leurs différences et dans le respect des valeurs démocratiques, notamment en levant les obstacles à l'égalité de droits et de conditions.

**INTÉGRATION** : Processus par lequel une personne immigrante en vient à participer pleinement à sa société d'accueil et à s'épanouir selon son potentiel et ses aspirations. L'intégration repose sur l'engagement partagé, soit l'engagement collectif de la société à inclure les personnes de toutes origines et à soutenir l'intégration des personnes immigrantes ainsi que l'engagement individuel de chacune et de chacun à prendre part activement à la vie québécoise dans le respect du cadre civique commun.

L'intégration est un processus transitoire, multidimensionnel, multifactoriel et diversifié, qui s'échelonne sur des périodes variables selon les personnes.

**INTERCULTURALISME** : Approche québécoise du vivre-ensemble en contexte de diversité ethnoculturelle qui commande la continuité et la vitalité du caractère distinct et francophone du Québec ainsi que la reconnaissance et la valorisation de la diversité ethnoculturelle. Il vise à favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et à consolider un sentiment d'appartenance partagé par les Québécoises et Québécois de toutes origines, en misant sur la participation active à la société ainsi que sur le rapprochement et les échanges interculturels.

L'interculturalisme mise sur une conception plurielle et dynamique de l'identité québécoise, sur une langue publique commune, sur le respect des droits et libertés de la personne et la lutte contre la discrimination, sur une éthique du dialogue et de la médiation ainsi que sur une conception de l'intégration basée sur un engagement partagé entre la société et les personnes immigrantes

---

<sup>12</sup> [Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, \(2015\)](#)

<sup>13</sup> [Site internet de l'OQLF](#)

**MIGRATION** : Fait pour une personne ou un groupe de personnes de se déplacer volontairement d'un lieu vers un autre, dans une région différente ou dans un autre pays, dans le but de s'y établir.

**MINORITÉ VISIBLE** : Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi (L.C., 1995, ch. 44), « font partie des minorités visibles les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des Chinois, des Sud-Asiatiques, des Noirs, des Philippins, des Latino-Américains, des Asiatiques du Sud-Est, des Arabes, des Asiatiques occidentaux, des Coréens et des Japonais. Il est préférable de n'utiliser l'expression minorité visible que dans les statistiques où cette catégorie est utilisée, par exemple dans les programmes d'accès à l'égalité en emploi. L'expression minorité racisée est à privilégier.

**NOUVEAU RÉSIDENT** : Toute personne s'étant installée depuis moins de cinq ans sur le territoire canadien et/ou de la MRC de Témiscouata.



## ANNEXE 2 | MOYENS ET ACTIONS VISANT L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

<b>ORIENTATION 1 : ATTRACTIVITÉ</b> (développer l'attractivité de Pohénégamook afin de contrer le déclin démographique et la rareté de la main-d'œuvre)		
<b>OBJECTIF 1,1</b> ATTIRER DES JEUNES FAMILLES AFIN DE FREINER LE DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE	<b>MOYEN 1.1.1</b> Avoir un nombre suffisant de places en garderie	<b>ACTION 1.1.1.1</b> Effectuer un portrait de la situation afin de mieux évaluer les besoins
		<b>ACTION 1.1.1.2</b> Réaliser une étude de faisabilité concernant l'implantation d'un CPE à Pohénégamook
	<b>MOYEN 1.1.2</b> Augmenter la disponibilité de logements et faciliter l'accès à la propriété	<b>ACTION 1.1.2.1</b> Poursuivre les démarches auprès de l'OHT afin d'assouplir les critères d'admissibilité aux logements à prix modiques
		<b>ACTION 1.1.2.2.</b> Réviser le plan d'urbanisme ainsi que les règlements afin de vérifier si des changements pourraient favoriser la construction d'habitations locatives sur le territoire
		<b>ACTION 1.1.2.3</b> Développer un programme d'incitatifs fiscaux visant à encourager la rénovation d'immeubles à logement et de résidences privées
		<b>ACTION 1.1.2.4</b> Continuer à promouvoir l'outil en ligne « J'habite au Témiscouata »
	<b>MOYEN 1.1.3</b> Encourager le développement de nouveaux services de proximité afin de présenter une offre diversifiée et complète	<b>ACTION 1.1.3.1</b> Sonder la population afin de mieux connaître les besoins en services de proximité
		<b>ACTION 1.1.3.2</b> Travailler en collaboration avec la CODET afin de faciliter l'implantation de nouveaux services de proximité à Pohénégamook
		<b>ACTION 1.1.3.3</b> Promouvoir le programme de soutien aux entreprises
<b>OBJECTIF 1.2</b> CONTRER LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE	<b>MOYEN 1.2.1</b> Faire connaître les opportunités d'emplois et soutenir l'entrepreneuriat	<b>ACTION 1.2.1.1</b> Prévoir une section sur le nouveau site Internet de la Ville où les entreprises locales pourront afficher leurs offres d'emploi
		<b>ACTION 1.2.1.2</b> Poursuivre la tenue du Rendez-vous des entrepreneurs sur une base annuelle
		<b>ACTION 1.2.1.3</b> Faire connaître les ressources à la disposition des entrepreneurs (accompagnement, formation, financement, réseautage, etc.)
	<b>MOYEN 1.2.2</b> Accompagner les entreprises dans le recrutement et l'accueil de travailleur étrangers	<b>ACTION 1.2.2.1</b> Faire connaître les attentes de la Ville envers la CODET en termes d'accompagnement des entreprises dans le recrutement et l'accueil de travailleur étrangers
		<b>ACTION 1.2.2.2</b> En collaboration avec la MRC et les organismes sur le territoire, développer un répertoire des services à la disposition des entreprises accueillant des travailleurs étrangers

POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION DES NOUVEAUX RÉSIDENTS DE POHÉNÉGAMOOK

<b>OBJECTIF 1.3</b> SE DISTINGUER DES AUTRES MUNICIPALITÉS EN MISANT SUR LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE	<b>MOYEN 1.3.1</b> Offrir des services adaptés aux besoins des citoyens	<b>ACTION 1.3.1.1</b> Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action de la Politique famille-aînés
		<b>ACTION 1.3.1.2</b> Animer des rencontres citoyennes sur différentes thématiques afin de mieux connaître l'évolution des besoins de la communauté
	<b>MOYEN 1.3.2</b> Donner accès à des infrastructures en bon état et performantes	<b>ACTION 1.3.2.1</b> Assurer la mise en œuvre du plan d'action sur la gestion des actifs municipaux
		<b>ACTION 1.3.2.2</b> Effectuer un exercice FFOM <sup>14</sup> de l'offre en infrastructures communautaires et de loisirs, puis identifier des pistes d'amélioration
	<b>MOYEN 1.3.3</b> Promouvoir les éléments positifs et distinctifs de Pohénégamook	<b>ACTION 1.3.3.1</b> Poursuivre la promotion d'éléments positifs et distinctifs par tous les moyens à la disposition de Ville (Maillon, réseaux sociaux, site Internet, communiqués de presse, etc.)
<b>OBJECTIF 1,4</b> INCITER LES PERSONNES VIVANT À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION À DÉCOUVRIR POHÉNÉGAMOOK	<b>MOYEN 1.4.1</b> Positionner Pohénégamook dans les marchés associés à ses secteurs d'activités prioritaires (acériculture, agroalimentaire, foresterie et tourisme)	<b>ACTION 1.4.1.1</b> Réaliser un plan de marketing visant à renforcer l'image de Pohénégamook sur la scène touristique régionale/provinciale
		<b>ACTION 1.4.1.2</b> Promouvoir les secteurs économiques prioritaires de Pohénégamook à l'aide d'une stratégie de communication ciblant les médias spécialisés (ex. : Vitalité Économique, La Terre de chez nous, Progrès forestier, Espace, etc.)
	<b>MOYEN 1.4.2</b> Favoriser les initiatives de type « séjour exploratoire »	<b>ACTION 1.4.1.2</b> Développer des relations plus étroites avec Place aux jeunes en région afin de favoriser l'organisation de séjours exploratoires à Pohénégamook
	<b>MOYEN 1.4.3</b> Faire connaître les opportunités qu'offre Pohénégamook auprès d'investisseurs et travailleurs étrangers	<b>ACTION 1.4.1.2</b> En collaboration avec la MRC et la CODET, développer des relations avec les services d'immigration afin de faciliter la venue de travailleurs étrangers

<sup>14</sup> Forces, faiblesses, opportunités et menaces

POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION DES NOUVEAUX RÉSIDENTS DE POHÉNÉGAMOOK

**ORIENTATION 2 : VITALITÉ** (accroître la vitalité sur notre territoire en misant sur le potentiel du milieu ainsi que sur l'engagement des citoyens, des élus et des acteurs socioéconomiques)

<p><b>OBJECTIF 2,1</b> ÊTRE INFORMÉ DES NAISSANCES OU DE L'ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX RÉSIDENTS À POHÉNÉGAMOOK</p>	<p><b>MOYEN 2.1.1</b> Encourager les parents de nouveau- nés et les nouveaux résidents à se rapporter à la Ville</p>	<p><b>ACTION 2.1.1.1</b> Mettre en place un incitatif requérant que le parent d'un nouveau-né ou le nouveau résident s'inscrive afin d'en bénéficier (ex. : crédit de taxe, bourse de l'arrivant, cadeau de bienvenue...)</p>
<p><b>OBJECTIF 2.2</b> FAIRE EN SORTE QUE LES NOUVEAUX RÉSIDENTS SE SENTENT BIENVENUS DANS LA COMMUNAUTÉ</p>	<p><b>MOYEN 2.2.1</b> Créer un premier contact avec les nouveaux résidents</p>	<p><b>ACTION 2.2.1.1</b> Appliquer un protocole d'accueil (voir ANNEXE 3   PROTOCOLE D'ACCUEIL)</p>
	<p><b>MOYEN 2.2.3</b> Permettre à la communauté d'accueillir les nouveau-nés et les nouveaux résidents</p>	<p><b>ACTION 2.2.2.1</b> Informer les citoyens des naissances ainsi que de l'arrivée de nouveaux résidents en publiant leurs noms dans le premier numéro de l'année du journal municipal Le Maillon</p> <p><b>ACTION 2.2.3.1</b> Sur une base annuelle, organiser un événement festif afin de célébrer l'arrivée de nouveaux citoyens/poupons (profiter de l'occasion pour poser un geste symbolique qui immortalisera leur venue à Pohénégamook)</p>
	<p><b>OBJECTIF 2.3</b> S'ASSURER QUE LES PERSONNES ISSUES D'UNE MINORITÉ OU VIVANT AVEC UN HANDICAP AIENT ACCÈS À DES SERVICES ADAPTÉS À LEURS BESOINS</p>	<p><b>MOYEN 2.3.1</b> Travailler en partenariat avec les organisations du territoire afin d'offrir une gamme de services répondant aux besoins des personnes issues d'une minorité ethnoculturelle</p>
<p><b>OBJECTIF 2.4</b> RÉDUIRE L'ANXIÉTÉ DES NOUVEAUX RÉSIDENTS ASSOCIÉE À LA NOUVEAUTÉ ET À L'INCONNU</p>	<p><b>MOYEN 2.4.1</b> Permettre au nouveau résident de se familiariser avec son nouvel environnement en vivant des expériences positives</p>	<p><b>ACTION 2.4.1.1</b> En collaboration avec le comité d'accueil, mettre en place une structure de parrainage des nouveaux résidents</p>
		<p><b>ACTION 2.4.1.2</b> En collaboration avec les entrepreneurs et organismes locaux, inciter les nouveaux résidents à faire la découverte des commerces et des services disponibles sur le territoire en leur offrant certains privilèges (ex. : rabais lors de la première visite)</p>
		<p><b>ACTION 2.4.1.3</b> Intégrer des capsules historiques à la plateforme Anekdote afin de permettre aux nouveaux résidents de découvrir l'histoire du milieu</p>

<b>ORIENTATION 3 : RÉTENTION</b> (mettre en œuvre des stratégies de rétention adaptées aux différents groupes composant la communauté)		
<b>OBJECTIF 3.1</b> AMENER LA COMMUNAUTÉ À S'OUVRIR À LA DIVERSITÉ	<b>MOYEN 3.1.1</b> Faire découvrir des facettes de la diversité (ethnoculturelle, sexuelle ou de genre, etc.) à travers des activités socioculturelles	<b>ACTION 3.1.1.1</b> En collaboration avec le comité d'accueil, impliquer les nouveaux résidents dans l'organisation d'une journée interculturelle (récurrente chaque année)
<b>OBJECTIF 3.2</b> DONNER L'OPPORTUNITÉ AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS DE TISSER DES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ	<b>MOYEN 3.2.1</b> Organiser des activités de loisirs inclusives qui répondent aux intérêts de différents groupes de la communauté	<b>ACTION 3.2.1.1</b> Solliciter la participation du comité d'accueil dans l'élaboration de la programmation de loisirs de la Ville
	<b>MOYEN 3.2.2</b> Faire connaître aux nouveaux résidents les opportunités d'implication bénévole au sein des organismes locaux	<b>ACTION 3.2.2.1</b> Prévoir une section sur le nouveau site Internet de la Ville où les organismes locaux pourront afficher leurs offres de bénévolat
<b>OBJECTIF 3.3</b> ENCOURAGER LES NOUVEAUX RÉSIDENTS À PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE POHÉNÉGAMOOK	<b>MOYEN 3.3.1</b> Accompagner les nouveaux résidents dans le développement de projets entrepreneuriaux ou communautaires	<b>ACTION 3.3.1.1</b> Promouvoir les services de la CODET, de la Ville (développement communautaire) ainsi que les outils à disposition des entrepreneurs (ex. : programme de soutien aux entreprises)

## ANNEXE 3 | PROTOCOLE D'ACCUEIL

Voici la procédure à suivre lorsque la Ville est informée de l'établissement d'un nouveau résident sur son territoire.

1. Convocation du nouveau résident à un rendez-vous ;
2. Accueil de la personne par la mairie, la direction générale de la Ville ou toute autre personne désignée par le conseil municipal ;
3. Remise d'un cadeau de bienvenue ;
4. Remise d'une **trousse d'accueil** ;
5. Mise en relation avec le comité d'accueil (qui, suite à cette rencontre, lui cherchera un parrain ou une marraine qui partage des intérêts communs) ;
6. Visite sur le terrain afin de présenter les services essentiels (une visite plus exhaustive des commerces et attraits pourra être faite en compagnie du parrain ou de la marraine, dans un second temps)
7. Signature du formulaire de consentement de partage d'informations personnelles avec la MRC afin de pouvoir recevoir de l'information sur les activités, les formations et les services offerts aux nouveaux résidents du Témiscouata.

### CONTENU DE LA TROUSSE D'ACCUEIL (NON EXHAUSTIF)

- Cahier de l'arrivant (à développer)
- Guide du citoyen de la MRC de Témiscouata (à venir)
- Carte de Pohénégamook
- Guide des attraits et services de Pohénégamook
- Journal municipal Le Maillon
- Répertoire des organismes communautaires du Témiscouata
- Guide-magazine Ma Région Témiscouata

